ARCHITECTURE

Plan d'études
Bachelor 1re année

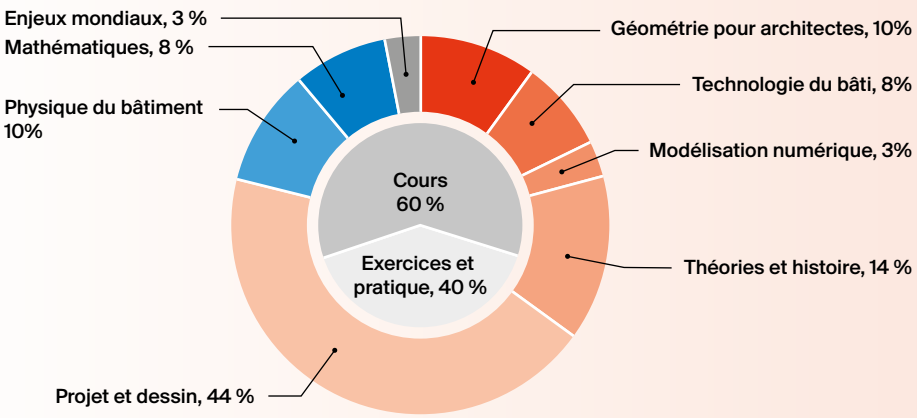

Bachelor 2e et 3e années

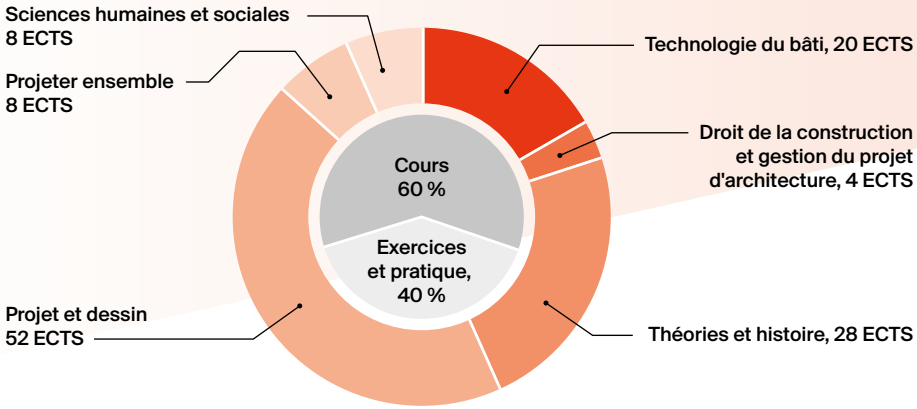

10 exemples de cours :
- Analyse territoriale et urbaine
- CAO avancée et modélisation intégrée
- Constructing the view: built images
- Droit de l'architecte, introduction : contrats et concours
- History of architecture
- Introduction to computational architecture
- Technologie du bâti
- Théorie et culture architecturales
- Théorie de l'urbanisme
- Under construction

La formation comprend un stage obligatoire d'une année entre le Bachelor et le Master.

Master
(120 crédits ECTS)

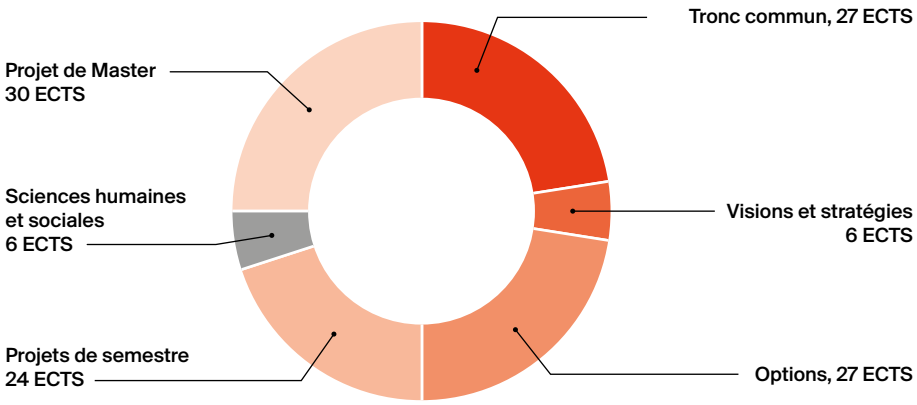

Orientations proposées :
- Cities - Territories
- Form - Data
- Habitats - Housing
- Sauvegarde - Resources
- Types - Typologies

Mineurs recommandés (30 ECTS) dans le cadre des options :
- Design intégré, architecture et durabilité
- Engineering for sustainability
- Territoires en transformation et climat

Perspectives professionnelles

Si les études en architecture mènent naturellement à exercer la profession d'architecte, elles offrent également de nombreuses possibilités liées à ce métier, ainsi que d'autres débouchés moins attendus.
Les architectes ont la possibilité de travailler de manière indépendante ou d'être employés. Leur formation leur permet de gérer des tâches variées dans des bureaux d'architecture ou dans des domaines d'activités tels que l'administration publique (aménagement du territoire, urbanisme, conservation du patrimoine), la gestion immobilière, la scénographie (spectacles ou expositions), l'édition, ou encore l'enseignement et la recherche.

Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC)
Section d'architecture
E-mail : secretariat.sar@epfl.ch
Téléphone : +41 21 693 32 11
Web : go.epfl.ch/bachelor-architecture

© 07.2023, École polytechnique fédérale de Lausanne - Conception et réalisation : monokini.ch avec didier-oberson.ch Textes : EPFL & P-Y Frei